

Communiqué de presse
Le 30 juin 2020

Summer Pass 2020 : les inscriptions sont ouvertes à compter du mardi 30 juin



À partir du 30 juin 2020, les inscriptions sont ouvertes [sur le site de la MEL](https://www.lillemetropole.fr) pour recevoir son Summer Pass, édition 2020. Dédié aux métropolitains nés en 2002, 2003 et 2004, il permet de bénéficier durant tout l'été 2020 d'entrées gratuites dans les équipements culturels et les espaces naturels de la Métropole Européenne de Lille (MEL). Cette année, ce passeport été pourra être utilisé du 1^{er} juillet au 21 septembre 2020.

Le Passeport été ou « Summer Pass » est l'une des actions phares du schéma métropolitain « Jeunes en Métropole », adopté en juin 2018, et qui vise à accompagner les jeunes vers l'autonomie à travers notamment la formation, le logement, les loisirs sportifs et culturels ou encore la mobilité.

Cette année, le Summer Pass, implanté de façon dématérialisée dans une carte de transports PASS PASS, comprend :

- **Une C'ART** : le pass musées de la MEL, qui permet d'accéder pendant un an en illimité aux collections permanentes et aux expositions temporaires de 14 musées du territoire.
La C'ART n'est pas dématérialisée dans le carte PASS PASS mais sera à échanger directement, contre un courrier reçu, dans l'un des musées métropolitains suivants : le LAM à Villeneuve d'Ascq, le Palais des Beaux-Arts à Lille, la Piscine, la Manufacture à Roubaix, le MUba à Tourcoing ou le Musée de la Bataille de Fromelles (à compter du 22 juillet pour ce musée).
- **6 entrées pour les Espaces Naturels Métropolitains** (Prés du Hem à Armentières, Parc Mosaïc à Houplin-Ancoisne, Musée de Plein Air à Villeneuve d'Ascq).
- **10 trajets** permettant de circuler sur le réseau de transports Ilévia du 1^{er} juillet au 21 septembre 2020.

Comment obtenir le Summer Pass ?

Il suffit de s'inscrire sur <https://www.lillemetropole.fr/summerpass> entre le 30 juin et le 15 août 2020 en joignant une copie de pièce d'identité et un justificatif de domicile ou une attestation d'hébergement. La réception du Summer Pass se fera sous 10 jours par voie postale.

À propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transports, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @metropoledelille

Contact presse

Charlotte Roussel
croussel@lillemetropole.fr
03 20 21 67 82